



Mise à jour févr. 2025

# Mettre en place une GEPP - Gestion des Emplois et Parcours Professionnels

**Durée** 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Décrire et faire évoluer les fonctions et les postes
- Coter les postes

## PARTICIPANTS

- DRH, RRH, Chef de projet GPEC, Responsables de la Mobilité, Responsables Formation

## PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

## MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

## MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

## MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

## ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

## A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Nantes / Rennes : 2090 € HT

Brest / Le Mans : 2090 € HT

Certification : NON

# Programme de formation

**Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (00h30)**

**Le contexte réglementaire et les principes de la GEPP (01h15)**

- La législation et la définition d'une GEPP
- La différence avec la GEPC
- Les enjeux d'une démarche GEPP

**La préparation du projet (01h15)**

- Les différentes étapes de la démarche
- Analyser la flexibilité et l'adaptation continue des compétences
- Elaborer un état des lieux des compétences et des ressources

**Le pilotage de la GEPP (01h15)**

- Les acteurs de la GEPP
- Préparer le cahier des charges avec le planning adéquat
- Réussir à communiquer que le projet

**La définition des compétences et des concepts de base (01h45)**

- La compétence
- Les emplois types
- Les modes d'acquisition de la compétence
- Les référentiels

**Les leviers d'actions envisageables (00h30)**

**Savoir s'appuyer sur différents outils pour déterminer des livrables (02h15)**

- Le plan de développement des compétences
- La pyramide des âges
- Le turn-over
- Les prévisions d'embauche
- L'entretien professionnel

**Dresser le bilan des ressources en internes et identifier les évolutions et besoins de son secteur (02h15)**

- Les moyens humains
- Les ressources financières
- Les compétences et les métiers
- La technologie et les outils
- L'anticipation de la transformation et l'orientation du marché en termes de compétences, métiers, ...

**La mise en place d'un plan d'action (01h15)**

- Les objectifs, les spécificités, les responsabilités, le calendrier et les moyens pour le plan d'action
- L'implication des acteurs de la DEPP
- Le plan de communication

**La GEPP dans le temps (01h45)**

- S'assurer de l'implication et du rôle de tous les acteurs concernés
- Le suivi des actions mises en place
- Cerner les bonnes pratiques et les indicateurs performants
- Le rôle de la direction

**Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h00)**